

Moyennant un loyer de _____ euros sous réserve de l'actualisation des tarifs au 1^{er} avril de chaque année.

MONTANT DU CHEQUE DE RESERVATION (50% du montant)

- 1 chèque n° _____ sur la banque de _____
- d'un montant de _____ euros. A l'ordre du Trésor Public
- n° de quittance :

Cet acompte sera acquis à la commune en cas de rupture du contrat par le prétendant à la location.

MONTANT DU CHEQUE DU SOLDE DE LA LOCATION :

- 1 chèque n° _____ sur la banque de _____
- d'un montant de _____ euros. A l'ordre du Trésor Public
- n° de quittance :
- La copie de son assurance responsabilité civile, mentionnant l'éventuel montant de la franchise.

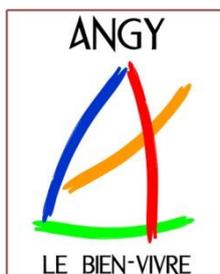
Le locataire s'engage à payer le solde de la location et à remettre un chèque de 770€ (habitants d'Angy) ou de 1500.00 € (pour les extérieurs) à l'ordre du Trésor Public pour la caution, lors de la remise des clés et en cas de franchise liée au contrat d'assurance, un chèque du montant de cette dite franchise.

Il reconnaît avoir pris connaissance du règlement de la salle multifonction et s'engage à en respecter les prescriptions.

Fait à Angy, le

Le locataire
(Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »)

Le Maire
Marie-Chantal Noury



MAIRIE
4, Place Henri Barbusse
60250 ANGY

Téléphone : 03.44.56.53.25
Fax : 03.44.56.86.20

LOCATION DE LA VAISSELLE Règlement de location n°

Entre les soussignés :

La commune d'Angy, ci-après désignée, représentée par le maire, Madame Marie-Chantal NOURY, dûment autorisée par les délégations du conseil municipal du 29 avril 2014,

Et

L'association

Représentée par :

Adresse :

Téléphone :

Ou le particulier

M. ou Mme

Adresse :

Téléphone :

Duà.....17.....heures,

Auà.....9.....heures,

Soit jour(s).

Il est convenu et arrêté la location de la vaisselle.

Nombre de lots de vaisselle demandés (par lots de 10 couverts).

Un couvert comprend deux assiettes plates, une assiette à dessert, une tasse à café, un verre à apéritif, un verre à eau, un verre à vin, une flûte à champagne, un couteau, une fourchette, une petite cuillère auxquels s'ajoutent une carafe et une corbeille à pain par table demandée.

- Nombre de lots :
- Taris du lot : 7 €

Moyennant un loyer de _____ €

Le locataire a remis ce jour :

- 1 chèque n° _____ sur la banque de _____
Pour un montant de _____ euros. A l'ordre du Trésor Public.
- n° de quittance :

La vaisselle doit être rendue propre et sèche.

Chaque article rendu cassé ou ébréché sera facturé

Tarifs pour la casse de la vaisselle

Désignation	Valeur remplacement
Vaisselle – Lot de 10 – blanche	-
Vaisselle – Lot de 10 – décor	-
Assiette plate	2.50 €
Assiette à dessert	2.50 €
Tasse à café	1.50 €
Couteau	1.50 €
Fourchette	1.50 €
Petite cuillère	1.50 €
Verres	
- à apéritif	
- à vin	
- à eau	
- flute	3.50 €

Fait à Angy, le

Le locataire
(signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »)

Le Maire
Marie-Chantal Noury